



Produire ensemble des énergies renouvelables, c'est possible!

Lettre d'info n°1 – mai 2018

Centrales villageoises Lure Albion a été créée en 2015 par un petit groupe de 8 personnes. En ce printemps 2018, nous sommes maintenant **84 sociétaires**, dont 73 particuliers, 3 entreprises, 6 communes et 2 communautés de communes. C'est pourquoi, comme les « Grands », nous pensons qu'il est important de nous doter désormais d'une lettre d'information pour dévoiler au grand jour ce que les membres du Conseil de gestion coopérative fomentent tout bas ...

Nous allons tenter de réaliser un billet trimestriel. C'est à la fois peu et beaucoup. Peu car le travail - et les nouvelles qui vont avec - ne manque pas. Beaucoup car, étant tous bénévoles, cela ajoute un peu plus à nos occupations diverses et fort variées.

Pour ce premier billet nous reviendrons rapidement sur notre Assemblée générale du mois du mars avant d'aborder les travaux à venir. Comme nous sommes également producteurs d'électricité, nous vous informerons bien sûr de l'état de nos installations.

Et puis ce sera tout pour aujourd'hui !

1 - Décision de l'Assemblée générale du 23 mars - programme 2018

L'AG de CVLA s'est réunie le 23 mars à Banon, en présence de 26 membres auxquels s'ajoutaient dix pouvoirs (soit 50 % des sociétaires représentés).

Après les traditionnelles présentations des rapports moral et financier (à télécharger sur le site centralesvillageoises.fr, à l'onglet Lure-Albion puis au sous-onglet La SCIC-SAS), l'AG a **voté à l'unanimité la proposition d'engager une nouvelle tranche de travaux en 2018**. Ces travaux concerneront la pause de panneaux photovoltaïques en toiture, raccordés au réseau.

Les déclarations préalables d'urbanisme et les demandes préalables de raccordement ont déjà été déposées pour certaines toitures : la déchetterie intercommunale à Forcalquier, la mairie de Revest-des-Brousses, 3 maisons de particuliers (Mane, Saint Michel de l'Observatoire, et Forcalquier) et un hangar agricole à Montsalier. D'autres toitures sont également à l'étude. Par ailleurs, l'architecte des bâtiments de France a également été rencontré.

Le Conseil de gestion coopérative a été missionné pour sélectionner les toitures les plus pertinentes et engager les travaux avant la fin de l'année. Le nombre de toitures retenues dépendra du budget dont disposera alors CVLA (fonds propres, résidu de la subvention accordée

par le Conseil régional et emprunt).

Nous profitons également de cette lettre pour rappeler qu'actuellement, le principal frein à notre action est d'ordre financier : nous avons besoin de vous pour augmenter notre capital et financer plus de toitures !

2 - État d'avancement de la deuxième tranche de travaux

Le bureau d'études Ingelyo qui nous avait accompagnés lors de la première tranche de travaux est missionné pour être le maître d'œuvre de cette deuxième tranche.

Il lui est, pour le moment, demandé d'affiner les études technico-économiques des toitures présentes et d'élaborer les cahiers des charges des travaux.

Ce travail permettra au Conseil de gestion coopérative de retenir les toitures les plus pertinentes selon les critères suivants :

- capacité de production électrique ;
- coûts des travaux et rentabilité économique ;
- intérêt « social » de la toiture (notre démarche étant collective, il semble préférable de prioriser les toitures ayant un véritable intérêt collectif) ;
- répartition géographique sur le territoire de CVLA (en particulier, nous souhaitons équiper des toitures sur le territoire de la Communauté de communes Forcalquier - montagne de Lure, sur laquelle nous n'avons encore aucune installation) ;
- autres paramètres (en particulier, les déclaration préalables de la mairie de Revest-des-Brousses et du hangar de Montsalier seront obsolètes avant la fin de l'année).

Nous envisageons également de faire rapidement un premier appel à manifestation d'intérêt afin que les entreprises potentiellement intéressées se fassent connaître.

L'objectif est de sélectionner une ou plusieurs entreprises dans l'été.

3 - Production photo-électrique

La première toiture a été raccordée au réseau en décembre 2016. Cinq autres toitures ont progressivement été raccordées entre janvier et avril 2017. La production cumulée de ces 6 installations était de 59,15 MWh au 31 décembre 2017 (à noter que chaque mois la production réelle est légèrement supérieure à la production prévisionnelle). Cela correspond à la consommation électrique annuelle moyenne d'environ 20 foyers (hors chauffage électrique).

La production du premier trimestre 2018 est de 11,55 MWh, conforme à nos attentes.

